

Une belle victoire pour les syndiquées de la FIQ victimes d'une lésion professionnelle

La Cour d'appel vient de donner raison au Syndicat des professionnelles en soins du Suroît, affilié à la FIQ, en concluant que l'employeur doit verser à la salariée une indemnité basée sur son salaire net dans le cas d'une lésion professionnelle. En effet, l'employeur payait le montant du salaire maximum annuel assurable déterminé par la LATMP (67 500 \$ en 2013) pour que la salariée reçoive le montant équivalent à l'indemnité de remplacement du revenu. La salariée indemnisée était alors pénalisée si son salaire était supérieur au montant assurable. Cette décision oblige maintenant l'employeur à combler la différence entre le salaire assurable et le salaire normal de la travailleuse. Salaire qui sera déterminé par un arbitre de griefs puisqu'il n'est pas défini à la convention collective. Un dossier à suivre...



L'infirmière auxiliaire : une professionnelle clé de l'équipe de soins

Ne manquez pas la dernière publication de la FIQ, *Dossier spécial - Infirmière auxiliaire - Une professionnelle clé*

de l'équipe de soins. Vous y retrouverez les informations liées à l'évolution récente de la profession ainsi que plusieurs témoignages d'infirmières auxiliaires engagées dans leur profession. Un dossier qui met en valeur cette profession parfois méconnue et qui souligne l'importance de chacune dans l'équipe de soins.

Procurez-vous la publication à votre bureau syndical ou en ligne à : <http://www.fiqsante.qc.ca/fr/contents/documents/fiq-dossier-special-infirmiere-auxiliaire.html>

Bienvenue aux professionnelles en soins de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan!

Le Syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardio-respiratoires du CSSS de Baie-Comeau (SPSICR-BC), affilié à la FIQ, a obtenu la confiance des infirmières, des infirmières auxiliaires et des inhalothérapeutes pour les représenter suite à la fusion du CSSS de la Haute-Côte-Nord et du CSSS de Manicouagan. Avec 80 % de votes exprimés, la Fédération se réjouit d'accueillir de nouvelles membres qui n'ont pas hésité exprimer leur nouvelle appartenance à la FIQ d'une manière aussi enthousiaste.

Santé mentale

Le 27 novembre dernier, Daniel Gilbert, 2^e vice-président de la FIQ, Denis Cloutier, président de l'AIM-FIQ de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, Bruce Ward, président du SIIHD-FIQ de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (IUSMD), Daniel Latulipe, directeur du RACOR en santé mentale et Josée Côté, directrice du Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal (RAANM) ont uni leur voix en conférence de presse pour dénoncer les conséquences majeures de la réorganisation administrative et financière des services de santé mentale à Montréal sur les services et sur la population.

Le communiqué : <http://www.fiqsante.qc.ca/fr/contents/communiqués/services-en-sante-mentale-a-montreal-rien-ne-va-plus.html>

Vers un féminisme renouvelé!

Tenus entre le 14 et le 17 novembre dernier à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), les États généraux du féminisme ont été l'occasion d'adopter les grandes orientations qui marqueront les actions et les réflexions du mouvement féministe pour les prochaines années. Les débats se sont articulés autour de thématiques propres à la réalité des femmes en 2013 : le bien-être et la santé globale; le système économique et le travail des femmes, la démocratie, le rôle de l'état et des espaces politiques et médiatiques. Les membres du comité de condition féminine de la FIQ, Michèle Boisclair, 1^{re} vice-présidente et responsable politique du secteur, ainsi que d'autres militantes de la FIQ ont activement pris part à cet événement marquant pour le féminisme au Québec.



Le FIQ Express fait relâche pour la période des Fêtes.

La prochaine édition paraîtra le 15 janvier 2014.

Meilleurs vœux pour ce temps des Fêtes et à l'année prochaine!